



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# NAO 2024

## “Dans la douleur”

Mardi 30 janvier 2024 la Cfdt signe l'accord NAO 2024

Pour rappel : la direction qui n'avait pas mandat pour négocier, a quitté la table des négociations mercredi 24 janvier après avoir brièvement écouté les propositions communes de trois organisations syndicales dont la Cfdt.

Après un appel à la grève de la Cfdt, la direction est revenue nous communiquer une contre-proposition.

La Cfdt fait le choix de signer l'accord NAO 2024 qui garantit l'inflation “prévisionnelle” aux salaires modestes et acte, dans un accord, la non-présence d'un critère financier dans la PAO, STI et SIP.

Et aussi :

**Augmentation de la grille des salaires** Polytechnyl de 3%, impact direct sur la prime d'ancienneté et les primes indexées à la grille et le 1/12 de gratification pour les salariés au forfait.

**Augmentation de la prime transport** BET de 3%, (2% + 1%) ouverture de négociation sur Valence

**Augmentation collective** avenant 1 et 2 de 3%, 2% en janvier et 1% en juillet avec talon de 85€ (55€ + 30€).

**Augmentation individuelle** avenant 1 et 2 de 0,5% avec talon de 1%

**Augmentation individuelle** avenant 3 de 3% avec talon de 1%

**0,5% de masse salariale** pour les promotions, habilitations, ajustements égalité professionnelle et évolution conventionnelle avec talon de 40€

**Revalorisation de 100€** de la prime variable annuelle d'encadrement de certains avenants 2

**Engagement** de la direction pour négocier les accords, intéressement, PMO et les mesures d'accompagnement du compte pénibilité.

**Embauche de 15 CDI** dans les productions BET et Valence

La Cfdt continuera à agir dans l'intérêt des salariés et s'opposera à toute rupture du dialogue social. Sans accord, la direction pouvait décider, de façon unilatérale, de n'appliquer aucune des mesures ci-dessus.